

PROJET
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
DU 30 janvier 2016

<p>Réunie Au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin – 75013 PARIS</p>

Etaient présents :

Ligues :

Voir Annexe n°1

Départements :

Voir Annexe n°2

Monsieur Alcino ALVES PIRES, Secrétaire Général, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 10h00, en souhaitant la bienvenue aux représentants élus des Ligues et des Comités Départementaux et en leur souhaitant une bonne année.

1 Allocution d'ouverture du Président

Le Président présente ces vœux et fait part du bon déroulement de l'Open international de Paris à Coubertin.

2 Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 17 janvier 2015

Le secrétaire général, propose dans un processus démocratique, aux élus présents des Ligues et des Comités Départementaux, de procéder à toute remarque portant sur le Procès-verbal de l'assemblée générale de l'année précédente.

Une remarque est faite pour le département de la Mayenne sur l'organisation des nouvelles compétitions ainsi qu'une question concernant l'adoption de la cotisation fédérale pour 2016/2017. Il demande que soit écrit 250 euros maximum et que les exemples sur le montant des subventions soient bien notés en tant qu'exemple.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale, adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 janvier 2015.

Résultat des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

3 Rapport moral du Président

Présentation : Francis DIDIER

I – L'état de la fédération

Nous pouvons constater que sur les trois dernières années, nous avons progressé de 5 000 licences environ par an. Nous avons une estimée de plus 10 000 licenciés pour 2015/2016. Cette augmentation est due à une progression dans la prise de licence pour le Wushu (+ 2 600), le Krav maga (+ 1 000), le Yoseikan budo (+600) et les AMV (+ 1 000). Le Karaté full contact compte 2 500 licences de plus. Le reste est dû à l'augmentation des différents styles de karaté.

Il faut être vigilant car cette dernière augmentation est due à l'arrivée du WUSHU dont nous avons obtenu la délégation, et qui représente cette année un total présumé de 16 000 licences en fin de saison.

La discipline Krav Maga a progressé de 1 000 licences, soit un chiffre total de 13 000 licenciés.

L'indicateur général du développement dans nos clubs nous indique qu'il y a de plus en plus de disciplines qui sont mutualisées dans chaque club. Un grand nombre de clubs sont dans des pratiques couplés avec les disciplines associées. Le développement du karaté défense training a une forte influence dans l'augmentation des licences de karaté. Les clubs développent également un enseignement de karaté traditionnel en même temps qu'un enseignement de karaté full contact.

II – La situation immobilière et financière

Comme nous pourrions le constater dans le rapport du commissaire aux comptes, le bilan fédéral arrêté au 31 août 2015 présente un résultat de 202 070 euros.

Les deux dernières années étant également d'un résultat positif, nous avons donc parfaitement reconstitué le fond de roulement de la FFKDA.

La valeur immobilière de la Fédération Française de Karaté s'élève à 6 000 000 d'euros, siège fédéral et centre national de Montpellier confondus.

L'achat du siège fédéral s'est réalisé en 2006, en contractant un crédit bancaire de 1 300 000 €. Au jour de cette nouvelle année, il reste 5 ans pour couvrir nos engagements. 2021 marquera la fin de notre crédit bancaire.

La trésorerie fédérale au 31 août 2014 a retrouvé son niveau d'avant les championnats du monde 2012, soit 1 200 000 euros, faute de réserve nécessaire compte tenue de la prise de licences en ligne.

Le prélèvement bancaire se faisant un mois et demi après la prise de licence en début de saison, nous n'avons pas de rentrée de trésorerie avant le 15 octobre, d'où la nécessité de posséder une avance de trésorerie pour les mois de juillet, août, septembre et octobre qui sont donc des mois difficiles.

III – Le centre national d'entraînement et de formation de Montpellier

Déjà trois ans d'occupation des lieux.

Rappelons que ce projet a été réalisé par des fonds d'Etat du CNDS et de la Région Languedoc Roussillon.

CNDS : 340 000 euros

Région : 230 000 euros

La Région Languedoc Roussillon a rajouté une enveloppe supplémentaire de 30 000 € concernant l'agrandissement de la salle de réunion que vous avez pu constater lors de la réunion des Présidents de Ligues et Départements. Rappelons que cet agrandissement a été réalisé pour 150 000 euros dont 120 000 euros de fonds propres.

La Fédération a également contracté un crédit bancaire de 1 300 000 € sur 15 ans, dont le remboursement s'élève à 90 000 € par an, ce qui équivaut au montant du loyer qui était consenti pour les anciens locaux.

Ce centre emploie actuellement 3 cadres d'Etat et deux secrétaires administratives à plein temps.

Le centre national est aujourd'hui occupé à 100% de ses possibilités.

IV – La situation à l'internationale

Le karaté est proposé pour Tokyo 2020

Le Comité d'organisation (C.O.J.O.) de Tokyo 2020 a proposé le 28 septembre 2015, 18 épreuves supplémentaires dans 5 sports différents : base-ball/softball, escalade sportive, karaté, skateboard et surf pour intégrer le programme des jeux olympiques qui se dérouleront dans la capitale japonaise du 24 juillet au 9 août 2020.

Le comité d'organisation Tokyo 2020 avait reçu les candidatures de 26 Fédérations internationales souhaitant intégrer le programme des épreuves olympiques. A la fin juin 2015, le COJO a sélectionné 8 fédérations. Après audition de ces 8 sports en août, il a été décidé de sélectionner uniquement 5 fédérations internationales représentant 18 épreuves dont le karaté.

Le karaté sera finalement à Tokyo 2020 sous la forme de 6 épreuves en combats (3 féminines, 3 masculines) et 2 épreuves en kata (1 féminine, 1 masculine), représentant 80 compétiteurs au total.

Le comité a proposé des épreuves émanant à la fois des sports traditionnels et des sports émergents. Il est à noter la déclaration de M. Fujio Mitraï, Président du groupe de travail du COJO « mes sincères remerciements aux fédérations sélectionnées pour le travail qu'elles ont fournies. Ces 18 épreuves conduiront ces sports additionnels, composés de 474 athlètes, au programme des jeux Tokyo 2020. Ces épreuves vont inspirer les jeunes athlètes et réaliser leur rêve de participer aux Jeux Olympiques. »

Le dernier vote de confirmation se fera en août 2016, juste avant l'ouverture des Jeux Olympiques de Rio car le vote final appartient à la session des 114 membres du CIO. La seconde étape pour le karaté sera septembre 2017 pour un vote définitif du karaté dans le programme des Jeux Olympiques. Ce sera également le vote pour la ville choisie pour les JO de 2024.

C'est pour cela que nous sommes très actifs dans cette candidature qui nous assure d'être en première ligne pour le vote de 2017, tant sur le vote définitif du programme que la possibilité d'être une nouvelle fois en sport additionnel de 2024.

Nous pouvons rappeler que par le passé le judo a été en démonstration à Tokyo en 1964 ; en 1968 il ne faisait pas partie des Jeux et il est revenu de façon définitive en 1972. Le taekwondo a été 2 fois en démonstration, à Seoul en 1988 puis à Barcelone en 1992 et a été définitivement inclus au programme en 1996 à Atlanta.

Les Championnats d'Europe à Montpellier

Rappelons que pour cette année 2016, les championnats d'Europe se dérouleront à l'ARENA de Montpellier du Jeudi 5 mai au dimanche 8 mai. Nous sommes sur un budget de 1,3 million d'euros. Nous avons demandé une subvention de la région à hauteur de 150000 euros, une aide 100000 euros de la métropole ainsi qu'une de 80000 euros à la ville de Montpellier et au Conseil Général. Cependant obtenir ces subventions semble compliquées.

V – La prise de licence en ligne

La prise de licences en ligne continue de se développer. A la fin de la saison dernière, au 31 août 2015, 3622 clubs ont opté pour ce mode de prise de licences (soit 75% des clubs représentant 75% de prise de licence en ligne). A ce jour nous sommes à 4048 clubs représentant 85% de prise de licences en ligne. Nous pouvons espérer que pour la saison 2016/2017 l'ensemble des clubs prendront leurs licences en ligne.

La base de données GOAL, qui est gérée par Orange Business Services, a subi de grandes évolutions qui sont également l'attrait pour les clubs de se mobiliser vers un service informatique de la prise de licences. Les plus notables sont :

- L'envoi par mail de l'attestation historique du licencié dès l'enregistrement de sa licence ;
- La création d'une extraction donnant le nombre de voix en fonction du nombre de licenciés ;
- La modification des instances dirigeantes du club ;
- La modification des orthographes erronées d'un licencié pour l'année précédente ;
- La nouvelle base de données arbitres (fédération, ligue, département).
- La dématérialisation du dossier d'affiliation club ;

VI – Les Statuts des ligues et comités départementaux

La saison 2014/2015 a été celle du changement des statuts pour les ligues et départements. Ceux qui n'ont pas encore adopté les nouveaux statuts doivent se mettre en conformité au plus tard fin novembre. Il est à noter que la modification principale porte sur la suppression des trois pouvoirs que chaque club détenait, et qui a été remplacée par la seule représentation du Président ou d'un licencié du Club à qui il peut donner son mandat.

Il est rappelé également que dans ces nouveaux statuts ce sont bien les représentants des clubs de la ligue ou les représentants des clubs des départements. C'est un vote qui se fait à part, après avoir lancé un appel à candidature pour ces représentants qui siègent à l'assemblée générale de la FFKDA.

Afin d'alléger la composition des Comités Directeurs des départements, il a été acté la possibilité d'avoir une fourchette composée de 4 à 20 membres.

Pour le Comité Directeur de ligue, la fourchette est de 6 à 20 membres.

VII – Le découpage territorial

Le nouveau découpage géographique des régions a été adopté par l'Etat. Nous avons reçu un courrier émanant du Ministre Patrick Kanner et de son Secrétaire d'Etat Thierry Braillard nous indiquant que 2017 devrait être l'année de la mise en place de ces nouvelles régions dans notre fédération. Nous avons jusqu'à fin décembre 2017 maximum pour mettre l'ensemble du territoire en conformité.

Il est bien entendu que dans ce courrier les dispositions pour 2016 seraient inchangées. Il y aurait toujours la possibilité d'avoir 2 ou 3 interlocuteurs dans les nouvelles régions concernées.

Pour 2017, ce sera également le même procédé. En 2017, nous devons organiser non seulement l'assemblée générale électorale mais organiser également une assemblée générale extraordinaire pour la modification de nos statuts actant la nouvelle création d'un comité régional dont les noms ne sont pas encore identifiés par l'Etat. Notre grand principe sera dans cette constitution, le versement d'une subvention fédérale pour organiser toutes les compétitions qui étaient organisées dans l'inter région, piloter l'école des cadres régionales, piloter les entraînements régionaux et être en conformité avec la convention d'objectifs signée avec le ministère des sports. Cette nouvelle région devra décliner les prérogatives de l'Etat. Cet organisme sera le seul identifié pour déposer les dossiers de subvention au conseil régional et au CNDS via la direction régionale jeunesse et sports. L'Euro supplémentaire d'augmentation de la licence, qui devrait être proposé pour septembre 2017, sera attribué à l'organisme nouvellement créé.

Comme signalé à la réunion des présidents de ligues et départements, les anciennes ligues concernées changeront de nom et pourraient s'appeler « zones interdépartementales », où l'organisation des compétitions, des écoles de cadres, de passages de grades seront les mêmes qu'actuellement.

Cette AG extraordinaire pourrait se tenir pendant le rassemblement des ligues et départements en septembre 2016. Nous devrions également nous mettre en conformité avec la nouvelle loi sport sur la représentativité des féminines au sein des instances fédérales (40%) et en appliquant la mesure dérogatoire pour l'olympiade 2017-2021 soit :

VIII – Le logiciel compétition

A ce jour nous avons formé 9 ligues et 11 départements sur le nouveau logiciel WINIWYG.

Il est rappelé que la configuration de tous les ordinateurs (tableaux, table centrale et pesée) se fait à la fédération après avoir pris rendez-vous avec le service compétition qui mettra en place le nombre de tatamis correspondant à la commande.

La formation est une formation individuelle d'une ligue ou d'un département. Nous avons cette année une nouvelle version du logiciel WYNIWYG, notamment la modification dans le programme pour la table centrale de pouvoir reprendre la main sur une erreur d'un tableau de compétition qui a été envoyée par le corps d'arbitrage.

Il est également possible d'ouvrir un nouveau tatami de compétition qui est en attente. Une recommandation a été faite au service compétition d'informer les utilisateurs de préconiser la connexion plutôt que le wifi. Dans les gymnases, les wifi sont différents les uns des autres et bien souvent l'éloignement des bornes wifi, les connexions par le public et les interférences rendent les réseaux instables.

Actuellement toute inscription à une compétition peut se faire en ligne avec la possibilité d'utiliser au choix soit le nouveau logiciel Wyniwig soit Artymedia.

Dans ce dernier cas, il reste toujours l'inconvénient de ressaisir l'ensemble des compétiteurs qui ont été inscrits en ligne.

Nous avons demandé une modification de la version Artymedia afin de pouvoir l'utiliser sur des ordinateurs équipés de Windows 8 ou Windows 10. Nous étudions aussi la possibilité d'obtenir un basculement automatique des inscriptions des compétiteurs dans Artymedia. En résumé, nous avons la possibilité d'utiliser les 2 systèmes, ancien et nouveau. Nous pensons bien évidemment aux départements les plus modestes qui utilisent Artymedia et qui continueront dans le futur à l'utiliser : pour eux nous souhaitons moderniser l'inscription en ligne tout en utilisant le mode organisation compétition avec les K TOP.

IX – Les stages traditionnels et les stages sportifs

La fédération a adopté une nouvelle direction dans l'organisation des stages :

- Une voie traditionnelle plutôt réservée aux professeurs et à leurs assistants,
- Une voie sportive pour le développement des plus jeunes qui pratiquent la compétition.

Ces stages sportifs sont dirigés par les Cadres d'Etat, fédéraux ou champions en titre.

L'organisation des stages concernant le Karaté a été attribuée aux départements qui doivent impérativement s'inscrire lors de la réunion annuelle des Présidents de départements début septembre. Le calendrier devra être finalisé fin octobre.

La personne responsable pour ces stages est Claudio Pettinella.

Les ligues organisent les stages des Disciplines Associées, du Karaté Défense Training, ainsi que les stages Jeunes qui sont dirigés par Thierry Masci.

X – Les arts martiaux vietnamiens

Les AMV ont connu une légère baisse dans leur nombre de licencié pour la saison 2014/2015 soit 13658 licenciés, -274 licences par rapport à l'année précédente.

Nous pouvons constater que les AMV sont, dans leur ensemble, assez difficiles à fédérer et à convaincre de participer à toutes les manifestations organisées. Ceci vient peut-être de la politique sportive menée par les 2 fédérations internationales proposées par le Vietnam, le Vovinam et les Traditionnels.

Il est à noter que la fédération européenne Vovinam a souhaité organiser cette année un championnat d'Europe pour les Jeunes.

Les travaux en cours pour les AMV concernent l'inscription en ligne pour les compétitions ainsi que le développement d'un logiciel adapté au combat et surtout aux prestations des différents championnats techniques.

XI – Le karaté contact - karaté full contact

Nous avons terminé au 31 août 2015 avec 10000 licenciés de plus dans les 2 disciplines confondues. Sur ce chiffre il est à constater une augmentation de 3000 licences en karaté full contact et light contact.

Pour la nouvelle saison 2015/2016, à ce jour nous avons une augmentation de 1150 pour le full et 225 pour le contact. Ce qui explique en partie notre augmentation prévisible d'environ 11 000 licenciés environ pour 2015/2016.

XII – Le wushu

Les 13^{èmes} Championnats du Monde de Wushu à Jakarta se sont déroulés du 14 au 18 novembre 2015. La France s'est classée au 18^{ème} rang mondial (3^{ème} rang pour l'Europe) avec 54 pays représentés.

L'équipe de France revient du 13^{ème} championnat du Monde de Wushu, avec une médaille d'argent en catégorie « taolu » (kata) remportée par Maxime FRANKINET et 2 médailles de bronze en « Sanda » (combat) conquises par Delphine STAMBOULI et Xavier FOUPA-POKAM.

Ces résultats sont très satisfaisants car le pari était ambitieux compte tenu du changement de délégation qui s'est opéré la saison dernière.

Congrès mondial Wushu :

A l'occasion de ce congrès la France a postulé à l'organisation des championnats du Monde Sanda en 2018 à Paris. Concernant les championnats 2017, c'est la Russie qui en a obtenu l'organisation de la 14^{ème} édition.

Développement du Wushu :

Pour la saison 2015/2016 nous allons atteindre plus de 16000 licenciés, ce qui correspond au chiffre que nous avons au départ de la FFKDA en 2005. Nos perspectives pour la future olympiade est d'atteindre les 20000 licenciés pour cette discipline, qui trouve un développement français et mondial intéressant puisque cette discipline est inscrite dans la shortlist pour les jeux olympiques futurs (projet pour 2024).

XIII – Les assises régionales du karaté

L'organisation des assises régionales ont débuté en 2013. Elles permettent un moment d'échange et d'information avec les clubs, les organismes déconcentrés et leurs comités directeur. Une rencontre privilégiée présidents, professeurs, instances dirigeantes et la fédération française de karaté. Ces assises ont été actuellement organisées par les ligues de :

- Normandie, Alsace, Franche Comté, Flandre-Artois, Val d'Oise, Champagne-Ardenne, Lorraine, Nouvelle-Calédonie, TBO, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Picardie, Languedoc-Roussillon, Auvergne, Bretagne, Essonne.

D'autres sont prévues en Rhône-Alpes (13 février), Côte d'Azur (26 mars), en Aquitaine en fin de saison.

A l'ordre du jour de ces assises, certaines questions avec le public sont récurrentes :

- Les assurances, la responsabilité civile (RC), l'assurance individuelle accident (IA) ;
- Le certificat médical ;
- Les activités périscolaires ;
- Le certificat de qualification professionnelle (CQP).

XIV – Le bilan des championnats du monde cadets, juniors et espoirs de karaté

L'Equipe de France Cadet, Junior et Espoir a participé aux 9^{ème} championnats du Monde à Jakarta en Indonésie du 9 au 12 novembre 2015.

La délégation était composée de 35 athlètes kata et combat

La France termine à la 5^{ème} place des nations (2^{ème} nation européenne) avec un total de 11 médailles dont :

- 3 médailles d'or :
 - o 2 kumité : MERIENNE Arthur et PHILIPPE Gwéndoline ;
 - o 1 kata équipe féminine : BUI Lila, MORTEUX Perrine et SPENNATO Manon ;
- 3 médailles d'argent :
 - o 3 kumité : BERTHON Enzo, RELIFOX Maxime, DA COSTA Steven ;
- 5 médailles de bronze :
 - o 4 kumité : JACQUET Dnylson, HASSOUNI Imane, CIZO Kylian, BOURCOIS Aurore ;
 - o 1 kata équipe masculin.

La catégorie des espoirs n'était pas au rendez-vous pour ce championnat.

Si cette 5^{ème} place est acceptable, elle ne reflète pas le niveau et le potentiel de nos athlètes. Plus que la technique et le physique, l'accent sera fortement mis sur la dimension psychologique notamment cette « rage de vaincre » qui fait défaut à nombre de nos jeunes.

La perspective est dorénavant « les championnats d'Europe » à Chypre du 04 au 07 février 2016. Les médaillés de Jakarta devraient faire partie du collectif France. En revanche, ceux qui n'ont pas « brillés » lors de cette dernière joute mondiale devront à nouveau gagner leur sélection.

Chaque athlète doit gagner sa place et atteindre l'objectif visé.

Aucune question n'est posée.

Le rapport du Président est adopté à l'unanimité.

4 Rapport d'activités du Secrétaire Général sur la gestion du conseil d'administration ;

Présentation : Alcino ALVES PIRES

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Délégués nationaux,
Présidents de ligues et de départements,
Membres du Conseil d'Administration,
Direction technique national,
Chers collègues,
Chers amis,

Voici le compte rendu des activités de la FFKDA, plus particulièrement celles du conseil d'administration et du bureau exécutif pour la saison 2014/2015.

La hausse de la charge de travail a demandé une restructuration et un renforcement de nos équipes, salariés et cadres techniques.

Je vous rappelle que l'événement exceptionnel de BERCY 2012 a nécessité une très forte mobilisation de tous. Les **Championnats d'Europe de Montpellier en Mai 2016** demandent la confirmation de notre dynamisme, et nous savons pouvoir compter sur vous.

Lors de la saison 2014/2015, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois, le bureau exécutif 11 fois. A cela il convient d'ajouter des réunions hebdomadaires entre les élus.

Voici quelques exemples illustrant les réflexions et décisions prises sur le plan administratif, sportif et de gestion, dans le but d'améliorer la qualité de nos services.

- L'évolution de nos disciplines au niveau national ;
- Le suivi de la situation internationale par notre Président Francis DIDIER ;
- L'organisation relative aux Jeux Européens de BAKU en juin 2015 ;
- Le karaté aux Jeux Olympiques de TOKYO 2020 ;
- L'organisation des Championnats d'Europe des Régions à Paris, en juin 2015 ;
- L'organisation de l'Open de Paris ;
- La mise en place de la commission pour l'organisation des Championnats d'Europe seniors en Mai à Montpellier ;

- La préparation et l'élaboration des travaux pour le séminaire des présidents de ligue et comités départementaux, ainsi que des DTL, du mois de septembre ;
- L'intégration de la délégation pour la discipline du WUSHU et son positionnement au sein de la fédération ;
- La mise en place d'une commission nationale pour le WUSHU ;
- L'évolution du Krav-Maga et propositions de développement ;
- Les échanges sur les activités des Arts Martiaux Vietnamiens ;
- La situation du Full Contact au sein de la FFKDA ;
- Les travaux sur la modification du règlement médical ;
- Les échanges sur le découpage géographique territorial et réflexions sur les propositions du CNOSF ;
- La cotisation fédérale : retour sur les réflexions et propositions de la commission dédiée ;
- L'opportunité de créer une manifestation regroupant les pays francophones ;
- Le positionnement de la boutique fédérale et son évolution ;
- L'avenir de la revue fédérale sous sa forme actuelle ;
- Le suivi financier à chaque réunion du CA et du BE ;
- La révision du budget 2014/2015 ;
- L'évolution de la situation immobilière de la fédération ;
- Le suivi des dossiers contentieux.

Voici quelques sujets qui ont été traités cette saison, ils ne sont pas pour autant exhaustifs.

La **commission d'arbitrage (CNA)**, dont les effectifs sur le territoire national sont à ce jour de 1803 arbitres (268 Nationaux et 20 internationaux), a été très active.

Un module de formation a été mis en place. Il est à la disposition de tous les responsables de ligue.

Cette saison le but de la CNA était de créer un esprit d'équipe et d'attirer les jeunes à l'arbitrage par une pédagogie ludique, des parcours et des ateliers, et inciter les ligues et les départements à ce développement.

La **commission sportive**, qui a de plus en plus de travail de gestion des diverses manifestations avec les multiplications des disciplines, a été accompagnée au mieux dans le cadre de son activité.

La restructuration de la **direction technique nationale** fait suite au départ de l'ancien DTN et à la nomination de Corinne NAVARRO, nouvelle Directrice Technique Nationale, qui va vous faire son rapport plus tard, avec son talent habituel.

Voici encore quelques exemples pour illustrer les activités de la fédération afin d'améliorer la qualité de nos services.

Depuis le début de cette olympiade le Président de la FFKDA a fait le choix de confier à chaque élu du Bureau exécutif des responsabilités bien précises. En responsabilisant ainsi chaque membre du bureau exécutif, le fonctionnement se trouve clarifié et les prises de décisions plus rapides.

Vous trouverez le détail de ces missions dans l'organigramme sur le site fédéral.

Ces missions nécessitent un investissement personnel important et permanent pour chaque élu. Elles imposent un engagement important devant leurs collègues du Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale. Chaque élu du bureau a une présence minimale au siège de la Fédération, entre 1 et 3 jours par semaine, en fonction des possibilités.

Et bien sûr, sans parler du Président, car lui, comme chacun le sait, c'est 7 jours sur 7, et ceci tous les jours de l'année.

Je me permets de rappeler qu'à l'occasion de cette olympiade, notre Président a souhaité établir au moins une fois au cours de l'olympiade une rencontre privilégiée avec chaque Région, qui concerne les Ligues, les Départements et les Clubs. Ces rencontres privilégiées ont été dénommées « Assises Régionales du Karaté et Disciplines Associées » et doivent se tenir en dehors de toute autre réunion statutaire. Ces « Assises Régionales » - dont le but principal se doit d'être un moment riche en échanges sur tous les sujets d'actualité - doivent favoriser dans la Ligue la convivialité et le rapprochement entre les dirigeants de tous niveaux, Présidents, Elus, Professeurs, Hauts gradés, techniciens, de toutes disciplines.

A ce jour, il reste 8 ligues en métropole et la quasi-totalité des DOM-TOM (à l'exception de la Nouvelle Calédonie), pour que le Président ait terminé le tour de toutes nos Régions et départements.

L'évolution des licences vous la connaissez. Nous comptabilisons 243.456 licences enregistrées au cours de la saison 2014-2015. Notre fédération continue à progresser tous les ans et a atteint un chiffre d'adhérents intéressant.

Cette progression, c'est le travail de nous tous.

La prise de licences en ligne continue à se développer d'une façon constante, elle permet à nos clubs une gestion et un confort important. Il faut les aider et continuer à les encourager dans cette voie.

Je vous rappelle que lorsqu'un club prend les licences en ligne, le prélèvement de celles-ci a lieu le 15 du mois suivant, ce qui donne au club une certaine souplesse dans sa gestion.

La prise de licences en ligne permet aussi de nous inscrire dans **la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD)** et de sa déclinaison menée par le **Ministère des Sports**.

Les évolutions récentes avec GOAL :

- **Le renouvellement des licences par liste ;**
- **L'Attestation collective ;**
- **L'affichage de données statistiques** à l'écran de chaque structure ;
- **L'extraction par un simple clic** de l'ensemble des licenciés d'un Club sous format Excel ;
- **Le fichier des données « licences »** utilisé pour le logiciel compétition qui ne comporte désormais que les licenciés ayant 2 licences dont celle de la saison en cours.

Autres évolutions techniques qui fonctionnent bien:

- L'affiliation des Clubs en ligne,
- La création progressive d'un véritable espace licencié,

- Ouverture aux Clubs de certaines modifications telles que le changement de bureau, les coordonnées postales, téléphoniques, mails, etc.

Dans le domaine informatique et compte tenu de la multi-technicité des besoins dans les différents domaines, la fédération s'est attaché les services d'un nouveau prestataire, afin d'avoir une maintenance plus performante et professionnelle.

Concernant le personnel fédéral :

7 nouveaux salariés ont été embauchés dans divers services: licences, AMV, Wushu et Krav-Maga, comptabilité, communication, boutique, entretien.

Il y a également des évolutions internes. A ce titre, Emilie Hommette a notamment pourvu le poste d'assistante du président.

Compte tenu des nouvelles charges de travail, et comme vous pouvez le constater, les effectifs fédéraux sont en constante augmentation.

Il en est de même pour les cadres d'Etat, mais sur ce point je laisse le soin à Corinne NAVARRO de vous en informer lors de son rapport.

Commission de communication saison 2014/2015

En dehors des missions que sont les leurs, que vous connaissez bien, un **plan de communication spécifique «championnats d'Europe - Montpellier 2016»** a été mis en place auprès des licenciés et du grand public, avec l'ouverture de la billetterie réservée aux licenciés dans un premier temps, puis au grand public.

Une progression de la communication sur les réseaux sociaux :

+15000 fans sur la page facebook

+5000 page équipe de France

45000 vidéos vues sur dalymotion

Ainsi que :

- création de documents spécifiques en rapport aux derniers événements.
- rappel des principaux événements dans les numéros de l'officiel karaté magazine de la saison.
- création d'affiches pour chaque événement.
- création des kakemonos pour toutes les disciplines.

Rapport Commission Féminine :

La Commission Féminine a pour objet le développement du karaté féminin à travers l'hexagone et les départements d'Outre Mer.

Dans cette perspective elle a mis en place des activités destinées à faire découvrir et promouvoir le karaté féminin.

Cette saison a été marquée par des avancées notables et une forte progression du nombre de licences du Body Karaté. En effet, la création du « certificat de Body Karaté » : CBK, a permis à des pratiquants de Body karaté, ou à des karatékas, ayant 2 timbres de licence, de se présenter à cette certification pour pouvoir

enseigner le Body Karaté en pleine autonomie au sein d'un club. La ceinture noire 1^{er} Dan n'est pas exigée.

Cette commission organise pour la 6^{ème} année consécutive, la traditionnelle Journée « Femme et Karaté ». Cet événement permet de présenter aux femmes les différentes facettes du karaté à travers des ateliers : karaté combat, katas, karaté défense training et Body Karaté.

Le succès de ces événements nous permet de les reconduire chaque année.

Concernant **les commissions disciplinaires**, deux membres de ces organes disciplinaires ont démissionné lors de la saison 2014/2015, à savoir M. Septime Hounkpatin de la 1^{ère} Instance - pour des raisons personnelles - et M. Jean-Guy DESCHAMPS de l'appel - pour des raisons de santé.

Pour pallier à ces démissions, ont été nommés, M. Charles BARRANGOU pour la 1^{ère} instance et M. Jérôme GARCIA pour l'appel.

La **commission médicale** a œuvré sur un projet de réactualisation du Règlement médical, dont l'objectif est de simplifier et réduire les contre-indications pour la pratique du Karaté.

L'encadrement médical et paramédical des équipes de France est structuré autour du Dr. Jean Pierre PERTEK en étroite collaboration avec la direction technique nationale, et du Dr. Franco Roman, membre du conseil d'administration.

Le développement du suivi des athlètes de haut niveau, est désormais sous la responsabilité de Minerva CERVANTES.

La Commission financière s'est réunie 2 fois afin de redéfinir de nouvelles règles financières.

Avec le soutien de **la Commission Dojos et Equipements**, une quinzaine de projets chaque année sont suivis par la fédération, qui appuie toutes les demandes de subvention auprès de la commission du CNDS.

Concernant les disciplines associées, elles bénéficient chacune d'un service propre, encadré par des cadres d'Etat, et un secrétariat dédié.

Grâce à **la Commission des Distinctions**, la Fédération, les ligues et les départements ont distingué à ce jour plusieurs personnalités du karaté et des disciplines associées.

Ces distinctions permettent de récompenser des personnes reconnues pour leur dévouement, qualité, générosité, disponibilité et ancienneté au service de notre fédération.

Le Trésorier général, Philippe BOULET, va vous présenter les rapports financiers et je peux vous assurer qu'il veille avec beaucoup de rigueur à leur suivi.

Nous accueillons les nouvelles disciplines avec beaucoup de respect et nous nous efforçons de leur apporter le soutien qu'ils peuvent espérer de notre part.

Nous nous devons d'animer et d'aider au développement de tous ceux qui s'affilient à notre fédération. Notre progression et notre crédibilité passent par l'écoute et le service que nos adhérents attendent de nous.

Notre Fédération progresse, certes, mais cette progression ne serait pas possible sans l'implication de tous.

Les bénévoles que vous êtes, au service de nos arts martiaux, sont les indispensables chevilles ouvrières dans cette réussite.

Nos objectifs et notre fonctionnement vont obligatoirement changer à nouveau dans un avenir très proche, car notre entrée, probable ou certaine, aux Jeux Olympiques va bouleverser nos habitudes ; nous aurons une meilleure visibilité dans les médias, une meilleure écoute de la part du Ministère de sports, certainement également auprès de certains sponsors et partenaires, très certainement auprès de nos jeunes aussi, car ils rêvent d'olympisme. C'est un objectif supplémentaire, il n'enlève rien aux missions et activités que nous assurons déjà, je crois que cette perspective, tant attendue, va consolider davantage notre discipline.

Le fait de rentrer aux Jeux olympiques ne diminue d'aucune sorte notre philosophie dans la pratique traditionnelle de nos arts martiaux.

Nous remercions à nouveau, tous ceux qui œuvrent toute au long de l'année pour le bon fonctionnement et le développement de nos disciplines en associant tous les bénévoles, élus, techniciens, cadres fédéraux ou d'Etat, experts et haut gradés de la fédération, pour leur engagement.

Ils sont porteurs du message et des orientations fédérales et ils le transmettent avec beaucoup de générosité.

Le Président vous a fait un large compte rendu de son engagement dans les actions et objectifs qu'il a piloté avec son brio habituel.

Pour conclure, notre Fédération est encore sur une voie nouvelle, celle que nous nous sommes fixée, une identité reconnue et respectueuse des objectifs et missions de service public que les adhérents et les services de la tutelle nous ont confié.

Continuons à rester humble et attentif, conservons la sagesse de rester vigilant et motivé, afin de respecter et faire coexister l'ensemble de nos disciplines et pratiquants.

Je fais le vœu, que pour terminer cette olympiade, ensemble, nous consolidons, encore plus, les nouvelles fondations de notre édifice fédéral.

Une précision a été apportée par un participant M. José Hernandez sur l'évolution du karaté contact. Il s'agit d'une augmentation de 40% des d'arbitres nationaux, un développement des cadres et arbitres au sein des ligues et départements ainsi qu'une augmentation de 70% des compétiteurs.

Par le représentant de la ligue de la Réunion il a été demandé si ce rapport d'activité devait être voté ce qui est le cas en conformité des statuts de la fédération.

Le rapport du Secrétaire général, est adopté à l'unanimité.

5 Rapport du trésorier sur la situation financière de la fédération, et présentation des comptes

Présentation : Philippe BOULET

Chers Délégués de départements et de ligues, chers Présidents.

Nous avons dans ce rapport, réuni tous les éléments nécessaires à la compréhension de l'activité de l'année 2014/2015, pour la partie financière, vous permettant d'avoir une vision globale des événements.

Ce rapport évoque successivement :

- Les ressources de la fédération,
- Leurs utilisations,
- La situation patrimoniale au 31 août 2015,
- La situation financière.

Les comptes 2014/2015 ont été établis par le service comptabilité de la fédération et certifiés par un Commissaire aux Comptes.

Nous vous rappelons que tous les documents financiers, dont la communication est prévue par la loi et les règlements ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

La clôture de l'exercice 2014/2015 fait ressortir un résultat positif de 202 070 euros.

I – Faits et événements marquants

Nous constatons une augmentation pour un volume d'environ 8 300 licences pour la saison 2014/2015 (soit +520 K€).

Le résultat de l'exercice s'élève à 202 070 euros.

Le Centre National d'Entraînement a été doté d'une salle de réunion pour un montant de 128 588 euros.

L'obtention de la délégation ministérielle pour le WUSHU.

Un redressement URSSAF de 198 407 euros portant, en majeure partie, sur la sécurité en compétition (un prestataire défaillant).

II – Activité

Ressources associatives :

Les ressources associatives comprennent les licences et les subventions. Leur augmentation est due à l'arrivée du WUSHU au sein de notre Fédération qui a augmenté la subvention du ministère de la jeunesse et sport.

Ventes de marchandises :

Elles contiennent les ventes de : boutique, passeport et revue. La mise en vente de la gamme « France » a fait progresser le chiffre d'affaires.

Prestations vendues :

Il s'agit des recettes de billetterie, parrainage, partenariat et de stage.

La hausse des recettes de formation (+50K) ne compense pas la baisse des recettes de billetterie (liée à la fiscalisation des entrées, TVA 5,5 %, depuis le 1^{er} janvier (-22K), des stages (-60K€) et divers (-24K€)).

III – Ressources associatives

Ressources associatives	2014/2015	2013/2014	Evolution
Subventions obtenues	891 835 €	794 757 €	+12,2%
Cotisations des adhérents	8 514 296 €	7 994 044 €	+6,5%
Produits divers de gestion courante	1 473 €	7 085 €	-79,2%
Transferts de charges	682 853 €	563 632 €	+21,2%
Total des ressources	10 090 457 €	9 359 518 €	+7,8%

Subventions obtenues :

Ce poste est composé principalement du montant de la subvention du MJS rapportée à la saison sportive soit 854 221 euros dont 135 000 euros d'aides aux athlètes.

Le montant de la subvention attribuée par le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) au titre de l'année 2015 est de 719 221 euros. Elle est en augmentation grâce l'arrivée du WUSHU.

Cotisations adhérents :

Les recettes des licences ont augmenté de 6,5 % notamment grâce aux disciplines associées (WUSHU).

Le nombre de licences pour la saison 2014/2015 s'établit à 243 434 contre 235 091 l'année précédente.

IV – Synthèse des charges

Synthèse des charges	2014/2015	2013/2014	Evolution
Charges de fonctionnement	5 542 901 €	5 580 224 €	-0,7%
Impôts et taxes	147 152 €	164 846 €	-10,7%
Charges de personnel	1 972 456 €	1 967 681 €	+0,2%
Dotations aux amortissements	566 234 €	504 857 €	+12,2%
Charges financières	75 779 €	82 835 €	-8,5%

Charges de fonctionnement :

Elles sont stables, une gestion et un suivi budgétaire régulier ont permis de maintenir ce poste à ce niveau

Impôts et taxes :

La baisse de ce poste est due à un remboursement de CFE (cotisation foncière des entreprises) suite à une erreur d'imposition du service des impôts.

Charges de personnel :

Elles sont stables.

Dotations aux amortissements :

Les dotations sont en progression par l'activation de l'amortissement du logiciel de compétition et des divers investissements réalisés par la fédération, dont la salle de réunion du CNE.

Charges financières :

Les intérêts des emprunts sont responsables de la baisse des charges financières ce poste devrait continuer de baisser. Au fur et à mesure des remboursements la part des intérêts d'emprunt diminue.

V – Détail des charges de fonctionnement

Charges externes (détail)	2014/2015	2013/2014	Evolution	
Fournitures consommables	398 805 €	362 806 €	+35 999 €	+9,9%
Sous-traitance	90 789 €	141 488 €	-50 699 €	-35,8%
Locations, Charges locatives	939 776 €	852 799 €	+86 977 €	+10,2%
Entretien, Réparations	204 709 €	174 085 €	+30 624 €	+17,6%
Primes d'assurance	333 529 €	334 200 €	-671 €	-0,2%
Personnel extérieur	120 037 €	136 311 €	-16 274 €	-11,9%
Intermédiaires et honoraires	189 509 €	226 823 €	-37 314 €	-16,5%
Publicité	274 288 €	309 949 €	-35 661 €	-11,5%
Transports	47 316 €	32 063 €	+15 253 €	+47,6%
Déplacements, Réception	2 605 280 €	2 652 778 €	-47 498 €	-1,8%
Frais postaux, Télécom.	258 586 €	307 967 €	-49 381 €	-16%
Frais bancaires	23 742 €	13 764 €	+9 978 €	+72,5%
Autres services extérieurs	54 182 €	35 189 €	+18 993 €	+54%
TOTAL	5 540 549 €	5 580 224 €	-39 675 €	-0,7%

PRINCIPALES VARIATIONS :**Sous-traitance :**

Le poste a baissé de 35,8%. L'utilisation de la sous-traitance pour l'envoi des licences a été optimisée.

Entretien et réparation :

Pour la première année nous subissons en totalité les charges d'entretien du CNE (prestation nettoyage, ascenseur, façade...). Certains coûts n'étaient pas présents l'année de la livraison du pôle.

Transport :

Le recours au prestataire de transport des tatamis a été plus important. La hausse du nombre de compétition et surtout leur localisation en province explique cette variation.

Frais bancaires :

Les frais bancaires sont en forte hausse +72,5%. Le volume de licences prise en ligne croît chaque année et à chaque prélèvement la banque prend une commission. Les frais bancaires ont également augmentés. Une négociation a été faite et devrait prendre effet dans le courant de la saison sportive.

VI – Social

Synthèse des charges de personnel	2014/2015	2013/2014	Evolution
Salaires bruts	1 515 850 €	1 525 343 €	-0,6%
Charges sociales	452 979 €	440 151 €	+2,9%
Taux de charges sociales	29,88%	28,86%	1,00
Autres charges de personnel	3 626 €	2 186 €	+65,9%
Intérimaires	120 037 €	136 311 €	-11,9%

Salaires bruts :

Le poste est stable.

Charges sociales :

Leur hausse est due au volume des salaires soumis au forfait social. Le taux de charges appliqué augmente au fur et à mesure que la base de salaire se rapproche du SMIC.

Taux de charges :

Le taux de charges reste stable il varie d'un point.

VII – Bilan

Bilan	2014/2015	2013/2014	Evolution
Immobilisations	6 213 673 €	6 175 717 €	+0,6%
Stocks	175 859 €	234 172 €	-24,9%
Acomptes versés	221 303 €		
Créances usagers	210 917 €	183 943 €	+14,6%
Autres créances	427 741 €	418 499 €	+2,2%
Trésorerie	1 053 243 €	1 439 309 €	-26,8%
Total (Actif)	8 302 736 €	8 451 640 €	-1,8%
Fonds associatifs	3 980 583 €	3 806 166 €	+4,6%
Provisions, Fonds dédiés	315 826 €	162 075 €	+94,9%
Dettes financières	1 890 189 €	2 073 701 €	-8,8%
Trésorerie négative		186 289 €	
Acomptes reçus	130 €	70 €	-23,5%
Dettes fournisseurs	1 016 637 €	687 781 €	+47,8%
Autres dettes	1 099 371 €	1 535 558 €	-28,4%
Total (Passif)	8 302 736 €	8 451 640 €	-1,8%

ACTIF

Immobilisations :

Les immobilisations sont stables.

Stocks :

Une meilleure gestion des stocks et une meilleure prévision des commandes a permis de faire baisser les stocks à la clôture. Comme l'année précédente la commande de pré saison a été livrée avant la fin de la saison sportive.

Il est à noter que la gestion du stock et la préparation des commandes a été confiée à un autre prestataire.

Acomptes versés :

Les acomptes sont ceux versés pour l'organisation du championnat d'Europe à Montpellier.

Créances usagers :

Un retard de paiement d'un partenaire de la fédération à la clôture explique cette hausse.

Autres créances :

Elles sont stables.

Trésorerie :

La baisse de trésorerie (-26,8%) est due à la volonté de payer, avant la clôture, les divers fournisseurs et prestataires en compte au 31/08.

PASSIF**Fonds associatifs :**

Le résultat de cette année 202 K€ explique la variation du poste fond associatif.

Provisions, Fonds dédiés :

La provision du redressement URSSAF de 198 K€ est principalement responsable de la hausse de 94,9 % de ce poste.

Une provision de 90 K€ a été constatée en raison de différents litiges sociaux.

Dettes financières :

Elles sont en baisse. La part du capital remboursé est plus importante à mesure que la part des intérêts baisse.

Dettes fournisseurs :

Les dettes fournisseurs sont en forte hausse, un changement de comptabilisation des acomptes explique cette variation. Ces dernières figurent dans le poste acomptes versés.

Autres dettes :

Ce poste a fortement baissé à cause de la subvention RISO (1.100 K€) qui est étalée sur 3 ans (en produits constatés d'avance). Chaque année une part de ce produit est constatée ce qui a pour conséquence de diminuer les « autres dettes ».

VIII – Perspectives d'avenir**Licences :**

Pour la saison 2015/2016 nous avons conservé une prévision prudente sur l'augmentation du nombre de licence. La délégation du WUSHU devrait augmenter le nombre de licences.

Nous avons projeté d'obtenir 240.000 licences en 2015/2016.

Toujours dans la même optique nous prévoyons 240.000 licences en 2016/2017.

IX – Evénements post clôture

La fédération organise les championnats d'Europe sénior à Montpellier en Mai 2016.

X – Comparaison réel et budget 2014/2015

Produits	Budget 2014/2015	Réalisé 2014/2015	Evolution
Licences	8 225 000 €	8 513 737 €	3,51%
Manifestations	167 000 €	220 815 €	42,22%
Stages formations grades	192 000 €	202 022 €	5,22%
Passeports boutique	386 000 €	456 577 €	18,28%
Subventions	835 884 €	888 988 €	6,35%
Partenariats	105 000 €	118 462 €	12,82%
Exceptionnel	20 000 €	50 530 €	152,65%
Financier	15 000 €	18 096 €	20,64%
Total	9 945 884 €	10 469 227€	5,26%

Produits :

Les produits ont été supérieurs aux prévisions de 5,26 %. (Augmentation des licences et billetterie)

Les hausses les plus importantes sont les recettes de manifestations 42,22% et les recettes exceptionnelles + 152,65%.

Charges administratives :

Les charges dépassent les prévisions de 7,32 %.

Charges Administratives	Budget 2014/2015	Réalisé 2014/2015	Evolution
Services	1 182 500 €	1 189 810 €	0,62%
Fonctionnement	291 000 €	322 672 €	10,88%
Charges	762 000 €	664 677 €	-12,77%
Gestion financière	105 000 €	99 720 €	5,03%
Achats	301 000 €	482 465 €	60,29%
Promotion fédérale	380 000 €	392 747 €	3,35%
Elus et commissions	357 000 €	350 316 €	-1,87%
Exceptionnelle	31 000 €	196 203 €	
Amortissement	90 000 €	56 988 €	-36,68%
Total	3 499 500 €	3 755 598 €	7,32%

Achats :

Dépassement de 60,29%. Les achats de passeports (disciplines associées) et les achats de la boutique (gamme France), liés à la progression des ventes, expliquent cet écart.

Fonctionnement :

Les frais de fonctionnement ont progressé suite à l'augmentation des frais de prestation liés au prestataire OBS (GOAL).

Charge :

La baisse du poste « charges » par rapport au budget est de 12,77 %. Cela est dû aux charges de reprographie plus faible que prévu.

Amortissement :

Une mauvaise prévision de ce poste explique l'écart significatif de cette ligne budgétaire.

Charges Sportives	Budget	Réalisé	Evolution
	2014/2015	2014/2015	
Haut niveau	1 387 000 €	1 349 508 €	-2,70%
DTN	551 000 €	522 343 €	-5,20%
Organisation nationale	1 699 000 €	1 787 693 €	5,22%
Formation & autres	414 500 €	474 294 €	14,43%
Aides ligues	1 285 000 €	1 386 965 €	7,93%
Disciplines ass./karaté jutsu	877 000 €	990 756 €	12,97%
Total	6 213 500 €	6 511 558 €	4,80%

Charges sportives :

Hausse de 4,80 % des charges sportives.

Principalement due à trois raisons :

- l'organisation nationale impacte fortement la variation des charges sportives + 89 K€.
- les aides aux ligues et départements par l'augmentation des licences WUSHU et l'euro supplémentaire au département +100 K€
- le budget du WUSHU a été dépassé de 83 K€. Il a été compensé par la subvention reçue du ministère qui n'avait pas été budgété.

XI – Comparaison budget primitif et final 2015-2016

Le budget primitif 2015/2016 a été modifié pour correspondre le plus possible à la réalité des recettes et des dépenses. Une politique a été mise en place pour économiser sur les postes où cela s'avère réalisable.

Il en ressort un résultat positif de 37 000 euros contre 183 884 euros initialement prévu.

Ce résultat inclus le coût du championnat d'Europe organisé à Montpellier.

Produits	Budget	Budget final	Variation
	primitif 2015/2016	2015/2016	
Licences	8 400 000 €	8 640 000 €	2,86%
Manifestations	167 000 €	169 000 €	1,20%
Stages formations grades	192 000 €	192 000 €	0,00%
Passeports			
boutique	386 000 €	391 000 €	1,30%
Subventions	810 884 €	889 000 €	9,63%
Partenariats	105 000 €	130 000 €	23,81%
Exceptionnel	20 000 €	20 000 €	0,00%
Financier	15 000 €	15 000 €	0,00%
Recette chp monde/europe	960 000 €	1 110 500 €	15,68%
Total	11 055 884 €	10 446 000 €	3,47%

Produits :

La hausse des produits s'explique principalement sur les postes suivants :

Le premier est celui des « licences ». Le nombre prévisionnel est resté stable (240 000), l'évolution porte sur le prix de la licence qui passe de 35 à 36 euros, soit une progression de (240 K€).

Le second est l'augmentation du poste « subventions » (+78 K€) suite à l'arrivée du WUSHU.

Charges :

Les charges ont été remaniées pour correspondre à la réalité des dépenses. Il en résulte une hausse de 4,01 % semblable à celle des produits 4,11 %.

Charges Administratives	Budget primitif 2015/2016	Budget final 2015/2016	Evolution
Services	1 182 500 €	1 187 500 €	0,42%
Fonctionnement	291 000 €	344 500 €	18,38%
Charges	762 000 €	769 000 €	0,92%
Gestion financière	105 000 €	100 000 €	-4,76%
Achats	301 000 €	419 000 €	39,20%
Promotion fédérale	380 000 €	380 000 €	0,00%
Elus et commissions	357 000 €	339 000 €	-5,04%
Exceptionnelles	31 000 €	31 000 €	0,00%
Amortissement	90 000 €	70 000 €	-22,22%
Total	3 499 500 €	3 640 000 €	4,01%

Charges administratives :

Hausse de 4,01 %. Les dépenses réalisées sur 2014/2015 ont permis d'effectuer des ajustements principalement sur les postes suivants :

Fonctionnement : Prise en compte du coût des prestataires de la saison précédente (notamment OBS, paie etc...).

Achats : les achats de la boutique augmentent, grâce à une bonne saison 2014/2015 et les passeports pour les disciplines associées.

Amortissements : ajustement de la prévision de la dotation pour correspondre au niveau de la saison précédente.

Charges Sportives	Budget primitif 2015/2016	Budget final 2015/2016	Variation
Haut niveau	2 552 000 €	2 728 000 €	6,90%
DTN	551 000 €	544 000 €	-1,27%
Organisation nationale	1 669 000 €	1 842 500 €	10,40%
Formation & autres	414 500 €	414 500 €	17,37%
Aides ligues	1 309 000 €	1 339 000 €	2,29%
Disciplines ass./karaté jitsu	877 000 €	939 500 €	7,13%
Total	7 372 500 €	7 879 500 €	6,88%

Charges sportives :

Augmentation des charges sportives +6,88 %.

Des reclassements ont été effectués dans différents postes budgétaires suite à la réorganisation du fonctionnement administratif de la DTN.

Le coût de l'organisation du championnat d'Europe pèse également sur le budget (pour sa part fédérale).

XIII – Conclusion

Cette saison se termine sur une gestion des comptes de la fédération plus étroitement suivie.

Malgré un redressement URSSAF lié à un prestataire défaillant (de 198 K€), le résultat est plus que satisfaisant.

Comme l'année précédente, nous restons prudents et attentifs sur les frais de fonctionnement de la fédération.

Il est à noter que la gestion de la fédération, appréciée par les institutionnels, nous permettra d'évoluer et de se préparer à un fonctionnement de dimension olympique.

L'assemblée générale, après lecture du rapport financier, après en avoir délibéré, approuve les comptes annuels (bilans, comptes de résultats et annexes) arrêtés au 31 août 2015 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports.

6 Rapports du commissaire aux comptes

Madame la Commissaire aux Comptes émet une opinion de certification sans réserve. Elle attire cependant l'attention sur les points exposés dans les notes « faits caractéristiques » et « information sur les risques » de l'annexe aux comptes annuels (qui figurent dans le rapport du trésorier, sans que cela ne remette en compte la certification sans réserve.

Une explication est faite sur le redressement de l'URSAFF. Un prestataire était défaillant dans le cadre des ses déclarations sociales.

L'assemblée générale, après lecture du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes, après en avoir délibéré, approuve les comptes annuels (bilans, comptes de résultats et annexes) à l'unanimité, arrêtés au 31 août 2015 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports.

7 Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Ce rapport spécial concerne les opérations intervenues entre la Fédération Française et d'autres organismes ayant des membres communs de direction, mais également des opérations intervenues directement entre la F.F.K.D.A. et certains de ses élus.

Après présentation du rapport spécial par le commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve à l'unanimité les conventions règlementées mentionnées dans ledit rapport.

8 Affectation des résultats

Avant l'affectation des résultats, l'assemblée générale après en avoir délibéré, donne quitus dans leur gestion au trésorier et à tous les membres du conseil d'administration, à l'unanimité.

L'assemblée générale après en avoir délibéré, approuve la proposition du conseil d'administration d'affecter les résultats de cet exercice, en fond associatifs, à l'unanimité.

9 Fixation du montant des licences pour la saison 2016/2017

Il est proposé de conserver le prix de la licence pour la saison 2016/2017 à 36 euros.

La proposition est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

10 Fixation du montant des passeports sportifs pour la saison 2016/2017

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 20 euros le montant des passeports sportifs adultes, et à 12 euros celui des passeports sportifs enfants, délivrés par la Fédération, par l'intermédiaire des Ligues.

Une proposition est faite pour augmenter le prix du passeport adulte de 5 euros et de rétrocéder ces 5 euros aux départements.

Un vote intervient pour cette proposition.

Après le vote, l'Assemblée Générale, maintient le montant des passeports adultes (20 euros) et celui des enfants (12 euros) pour la saison 2016/2017, à l'unanimité.

11 Fixation du montant des passages de grades et de la redevance pour la saison 2016/2017

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 40 euros, le montant des passages de grades, et à 120 euros le montant de la redevance pour la saison 2016/2017.

Une proposition est faite pour relever le prix du passage de grades à 50 euros pour les adultes afin d'aider les départements, mais elle n'a pas été retenue.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, maintient donc les montants alloués aux Passages de Grades et aux redevance pour la saison 2015/2016, à l'unanimité.

12 Fixation du montant de l'homologation des grades pour la saison 2016/2017

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 200 euros le prix de l'homologation de grades exceptionnels et étrangers.

L'assemblée Générale après en avoir délibéré, maintient à l'unanimité le montant de l'homologation des grades pour la saison 2016/2017.

13 Fixation du montant de la formation pour l'AFA et le DAF pour la saison 2016/2017

Le Conseil d'Administration propose le maintien du montant de 30 euros pour le montant de la formation pour l'Attestation Fédéral d'Assistant et à 100 euros le montant de la formation pour la Diplôme d'Animateur Fédéral pour la saison 2016/2017.

L'assemblée Générale après en avoir délibéré, maintient les montants des formations A.F.A. et D.A.F., à l'unanimité.

14 Fixation du montant de la formation pour le certificat body karaté pour la saison 2016/2017

Le Conseil d'Administration propose le maintien du montant de 100 euros, pour la formation relative au certificat de Body Karaté, pour la saison 2016/2017.

L'assemblée Générale après en avoir délibéré, maintient le montant de la formation relative au certificat de Body Karaté, à l'unanimité.

15 Fixation du montant de la formation pour le DIF pour la saison 2016/2017

Le Conseil d'Administration propose le maintien du montant de 250 euros, pour l'inscription à l'école régionale de formation pour le passage du Diplôme d'Instructeur Fédéral, pour la saison 2016/2017.

L'assemblée Générale après en avoir délibéré, maintient le montant de la formation et D.I.F., à l'unanimité.

16 Fixation du montant de la formation CQP pour la saison 2016/2017

Le Conseil d'Administration propose le maintien du montant de 550 euros, pour la formation au C.Q.P. réalisable pour les détenteurs du Diplôme d'Instructeur Fédéral, pour la saison 2016/2017.

L'assemblée Générale après en avoir délibéré, maintient le montant de la formation C.Q.P., à l'unanimité.

17 Adoption du budget 2016/2017

Le budget 2016/2017 a été établi en prenant en considération le réalisé 2014/2015 et le budget final 2015/2016. Les besoins des services ont été pris en considération. Ce budget primitif sera ajusté en fonction du réalisé 2015/2016 et présenté en conseil d'administration pour validation.

Il ressort un résultat positif de 252 500 euros. Ce résultat inclus le coût supporté par la fédération pour l'organisation du championnat d'Europe qui aura lieu à Montpellier.

Produits	Budget final 2015/2016	Budget primitif 2016/2017	Variation
Licences	8 640 000 €	8 640 000 €	0,00%
Manifestations	169 000 €	169 000 €	0,00%
Stages formations grades	192 000 €	192 000 €	0,00%
Passeports boutique	391 000 €	381 000 €	0,00%
Subventions	889 000 €	889 000 €	-2,56%
Partenariats	130 000 €	130 000 €	0,00%
Exceptionnel	20 000 €	20 000 €	0,00%
Financier	15 000 €	15 000 €	0,00%
Recette championnats d'Europe	1 110 500 €		-100,00%
Total	11 556 500 €	10 436 000 €	-9,70%

Produits :

Le nombre de licences prévisionnel est établi à 240.000.

Charges administratives :

Nous prévoyons une stabilisation des charges au niveau des budgets.

Charges Administratives	Budget final 2015/2016	Budget primitif 2016/2017	Variation
Services	1 187 500 €	1 187 500 €	0,00%
Fonctionnement	344 500 €	344 500 €	0,00%
Charges	769 000 €	769 000 €	0,00%
Gestion financière	100 000 €	100 000 €	0,00%
Achats	419 000 €	419 000 €	0,00%
Promotion fédérale	380 000 €	380 000 €	0,00%
Elus et commissions	339 000 €	339 000 €	0,00%
Exceptionnelles	31 000 €	31 000 €	0,00%
Amortissement	70 000 €	70 000 €	0,00%
Total	3 640 000 €	3 640 000 €	0,00%

Charges Sportives	Budget final 2015/2016	Budget primitif 2016/2017	Variation
Haut niveau	2 728 000 €	1 392 000 €	-48,97%
DTN	544 000 €	544 000 €	0,00%
Organisation nationale	1 842 500 €	1 842 500 €	0,00%
Formation & autres	486 500 €	486 500 €	0,00%
Aides ligues	1 339 000 €	1 339 000 €	0,00%
Disciplines ass./karate justu	939 500 €	939 500 €	0,00%
Total	7 879 500 €	6 543 500 €	-16,96%

Charges sportives :

La baisse du budget des dépenses du haut niveau est due à l'organisation du championnat d'Europe sur la saison 2015/2016. – 1.336 K€.

Tous les autres postes restent stables dans leur ensemble.

L'assemblée après en avoir délibéré, adopte le budget prévisionnel pour la saison 2016/2017 à l'unanimité.

18 Fixation de la cotisation fédérale

Le Conseil d'administration propose une cotisation fédérale à hauteur de 250 euros maximum avec 65% versés aux Ligues et 35% versés aux départements.

Résultat du vote

Contre : 1 la Mayenne

Abstention : 2 le Gard et les Ardennes

Pour : La majorité

L'assemblée après en avoir délibéré, adopte la fixation de la cotisation fédérale pour la saison 2016/2017.

19 Désignation du Commissaire aux comptes titulaire et suppléant pour leurs mandats de droit commun

Le Conseil d'Administration propose la Société Audit RS avec Raphaël TERQUEM qui sera élue pendant 6 ans.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité la désignation du Commissaire aux comptes titulaire.

Le Conseil d'Administration propose la Société Corine LAMORLETTE dont le siège est à Boulogne sur mer comme suppléant pour un mandat de 6 ans

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité la désignation du Commissaire aux comptes suppléant.

20 Rapport du Directeur Technique National, sur ses activités

Présentation : Corinne NAVARRO

I / La convention d'objectifs 2015

La convention d'objectifs décline les missions de service public exécutées par la direction technique nationale pour une olympiade. Le montant de la subvention consentie par le ministère chargé des sports est négocié chaque année, au regard du bilan des actions de l'an passé, de la qualité des projets présentés mais aussi des contraintes budgétaires imposées. La tendance est à la baisse des aides accordées aux fédérations non olympiques au profit d'une augmentation des aides attribuées aux actions de haut niveau conduites par les fédérations olympiques.

Dans ce contexte, la subvention octroyée à la FFKDA demeure tout de même relativement stable. Pour 2015, un montant global de 854 221 € a été accordé, réparti comme suit :

- Promotion du sport pour le plus grand nombre : 110 610 € (soit une augmentation de 5 920 € par rapport à 2014) ;
- Pour le Haut Niveau : 647 286€ dont 135 000€ d'aides personnalisées pour les sportifs de haut niveau et 37 286€ d'indemnités de cadres techniques, soit 475 000€ pour les actions (soit une augmentation de 63 655€) ;
- Pour les actions relatives à la santé : 83 725€ (soit une augmentation de 31 255€) ;

- Pour la promotion des métiers du sport : 12 600€ (soit une augmentation de 2600€)

Les augmentations constatées sont liées à l'obtention de la délégation du wushu avec un transfert d'une partie du montant des subventions attribuées à l'ancienne fédération délégataire vers la FFKDA. Il n'y a donc pas d'augmentation réelle de la CO FFKDA.

La charge du haut niveau en wushu n'est compensée qu'en partie par cette augmentation, d'autant que les sommes attribuées sont ciblées et non fongibles (la principale augmentation émanant du secteur médical).

II / La convention cadre – les personnels d'Etat

Le 2nd volet de la convention d'objectifs concerne les moyens humains consentis par le ministère.

Une convention cadre fixe à 18 le nombre de conseillers techniques sportifs placés auprès de la FFKDA. Dans les faits, durant l'année 2015, les effectifs n'ont jamais été pourvus par le ministère à 18 et la DTN a été composée de 17 CTS de janvier à octobre 2015.

Officiellement depuis le 1^{er} octobre 2015, Mrs Patrick ROSSO et Louis LACOSTE ont quitté la FFKDA. Louis LACOSTE ne sera remplacé qu'au 1^{er} septembre 2016 et Patrick ROSSO a été remplacé sur son poste de DTN depuis le 12 janvier 2016.

Au 30 décembre 2015 donc lors de l'exercice concerné par la présente AG, un lauréat de concours a intégré les effectifs : Mr Nadir BENAÏSSA. Il est affecté à la DRJSCS du Languedoc Roussillon/Midi Pyrénées au titre de CTN stagiaire pour un an. Les 18 postes de CTS devraient être pourvus dès septembre 2016.

Les changements majeurs au sein de la DTN sont intervenus au 1^{er} septembre dernier avec une réorganisation présentée dans les organigrammes joints, essentiellement sur les postes de direction avec la nomination de Gilles CHERDIEU au titre de directeur des équipes de France et Virginie BOISSY PROBST au titre de directrice du secteur formation/emploi.

Un redéploiement des effectifs en faveur du développement a été opéré et visera, entre autres, à rapprocher la DTN des territoires. Les futurs cadres d'état recrutés seront affectés sur ce secteur avec des missions nationales de développement et des missions de Conseillers Techniques Régionaux cumulées.

III / Les missions

1. Le haut niveau

La FFKDA gère 2 disciplines reconnues de haut niveau par le ministère : le karaté et le wushu. Ces deux disciplines jouissent d'un niveau de développement de la pratique de haut niveau très différent, ne serait-ce que dans l'état de la structuration des fédérations internationales et de la représentativité.

Nous avons connu un resserrement des listes de sportifs de hauts niveaux, seule la performance internationale compte à présent pour bénéficier du statut de sportif de haut niveau, il faut à présent un podium international pour faire partie de cette liste. On passe de 106 à 47 athlètes sur les listes au karaté et 39 à 5 athlètes pour le Wushu.

Eléments communs Karaté /wushu :

Le suivi médical réglementaire et le suivi socioprofessionnel ont fait l'objet d'une attention particulière dont nous constaterons les effets à l'issue de l'année 2016. L'objectif est de mettre en œuvre un meilleur suivi par collaboration plus fine des différents acteurs et l'affectation de CTS sur ces sujets pour créer du lien.

La fin de l'année 2015 a été marquée par le resserrement des critères permettant l'accès aux listes de sportifs de haut niveau. La FFKDA est passée de 145 sportifs de HN à 52, selon les détails suivants :

La performance internationale est positionnée comme élément indispensable à l'inscription sur liste donc, ni l'appartenance au collectif France ni la participation aux compétitions de référence, sans podium, ne permettent désormais l'obtention de ce statut.

Les équipes de France de karaté :

Sur le plan des compétitions, les résultats de l'équipe de France de karaté en 2015 ont été très corrects, dans un contexte de changement progressif de génération.

Les championnats d'Europe seniors 2015 qui se sont déroulés à Istanbul, ont vu la France positionnée à la 3^e place avec : 2 médailles d'or (Emilie THOUY, Lucie IGNACE), 3 médailles d'argent (équipe masculine, Sofiane AGOUDGIL et Alexandra RECCHIA) et 4 médailles de bronze (Nadège AIT IBRAHIM, Kenji GRILLON, Minh DACK, équipe hommes kata Enzo MONTARELLO/Ahmed ZEMMOURI/Lucas JEANNOT). Les déceptions émanent de l'équipe femmes combat, vice championne du Monde, et éliminée prématurément, mais aussi des individuels kata. A noter que pour la 1^{ère} fois, la France n'a pas présenté d'équipe féminine en kata.

Ces championnats d'Europe ont été la source d'une remise en cause et des décisions prises pour la saison sportive 2015/2016.

Ces championnats avaient la particularité d'être qualificatifs pour **les 1ers jeux européens à Baku**, réunissant 6000 athlètes, représentant 50 comités nationaux olympiques dans 20 sports.

L'expérience a été exceptionnelle pour nos sportifs. Les 6 premiers des championnats d'Europe étaient qualifiés pour cette compétition. La France a participé dans 10 catégories sur 12 possibles et s'est positionnée au 3^e rang des nations derrière l'Azerbaïdjan et la Turquie, avec : 2 médailles d'or (Emilie THOUY, Lucie IGNACE), 2 médailles d'argent (Sandy SCORDO, Steven DA COSTA) et 1 de bronze (Alexandra RECCHIA).

De son côté, le collectif « jeune » a constitué une source de satisfaction, notamment aux **championnats d'Europe cadets/juniors/espoirs de Zurich**, en positionnant la France au 1^{er} rang des nations, avec : 7 médailles d'or (Aurore BOURCOIS, Andréa BRITO, Léa AVAZERI, Enzo MONTARELLO, Sofia BOUDERBANE, Leila HEURTAULT, Jessie DA COSTA), 5 médailles d'argent (Gwendoline PHILIPPE, Charline SEGUY, Tommy AZOUZ, Ilyes MARDY, Lou LEBRUN) et 7 médailles de bronze (Pai-Line MARTHE, Sorey MORASSI, Maxime RELIFOX, Mathieu GIRIEZ, Sabrina AKPINAR, Alizée AGIER, équipe cadets/juniors féminines Manon SPENNATO/Perrine MORTREUX/Lila BUI)

L'instabilité des résultats chez les jeunes (notamment les cadets) est un paramètre important à prendre en compte dans les analyses et doit nous amener à relativiser les conclusions, mais cette 1^{ère} place démontre que la relève est bien présente.

Cette équipe de France Cadet, junior et Espoir a participé aux **9^{eme} championnats du monde à JAKARTA en INDONESIE du 9 au 12 novembre 2015**. La délégation était composée de 35 athlètes Kata et combat.

La France termine à la 5e place des nations (2e nation européenne) avec un total de 11 médailles dont :

3 médailles d'or (2 kumité : MERIENNE Arthur et PHILIPPE Gwendoline ; 1 kata équipe : BUI Lila, SPENNATO Manon et MORTREUX Perrine), 3 médailles d'argent (3 Kumité : BERTHON Enzo, RELIFOX Maxime, DA COSTA Steven), 5 médailles de bronze (4 kumité : JACQUET Dnylson, HASSOUNI Imane, CIZO Kylian, BOURCOIS Aurore et 1 kata par équipe Garçons).

Si cette place est acceptable, elle ne reflète pas le niveau et le potentiel de nos athlètes. Plus que la technique et le physique, l'accent sera très fortement mis sur la dimension psychologique qui fait défaut à nombre de nos jeunes.

Les équipes de France de wushu :

La France a été représentée aux 13^e championnats du monde de wushu à Jakarta et s'est positionnée au 18^e rang mondial et 3^e rang européen, avec 3 médailles : Médaille d'argent pour Maxime FRANKINET en taolu, médaille de bronze pour Delphine STAMBOULI et Xavier FOUPA-POKAM en sanda. Ces résultats satisfont l'encadrement national du wushu, notamment en taolu puisque cette médaille d'argent est historique.

L'encadrement national wushu a été rapproché de l'encadrement du karaté afin de favoriser les échanges et expériences afin de combler le retard de développement de ce sport.

La structuration de ce secteur est en cours, notamment par l'accès aux qualifications des entraîneurs nationaux, la construction du PES et la lisibilité des parcours de sélections.

2. La formation

Le secteur de la formation continu son évolution progressive.

Les écoles régionales de formation :

L'harmonisation des dossiers d'inscription et des procédures administratives pour les diplômes AFA, DAF et DIF pour l'ensemble des écoles régionales de formation a aussi été conduite de manière à uniformiser les fonctionnements. La mutualisation entre les RERF a été initiée en 2015, par le biais de la plateforme d'échange Spiral Connect et fonctionne relativement bien au regard des nombreux échanges recensés (plus de 400 connexions depuis septembre 2015 et près de 60 ressources mises à disposition). Le lien entre les responsables des ERF est important dans la perspective d'une remise en cause permanente, de la progression commune et du partage.

182 AFA, 375 DAF et 778 DIF ont été délivrés par les écoles régionales de formation sur la saison 2014/2015.

Une étude d'employabilité a été lancée, sur commande du ministère chargé des sports, afin d'identifier les perspectives d'emploi au sein des clubs, comités départementaux et régionaux. Les résultats sont tenus à disposition.

Le CQP :

Trois formations de 50 heures et réservées aux titulaires du DIF ont été réalisées au niveau national en 2015 : deux en zone nord au CDFAS à Eaubonne du 07 au 09 mars pour **72 candidats** et du 15 au 20 juin pour **65 candidats** et une en zone sud du 27 avril au 02 mai au CNE de Montpellier pour **63 candidats**. Deux sessions ont été décentralisées à la Réunion et en Martinique en mars et avril 2015, mais rattachées aux sessions nationales ci-dessus.

Le CQP assistant professeur d'arts martiaux actuel sera remplacé par le CQP Moniteur d'Arts Martiaux dès la saison prochaine. Les étapes de discussions, de réflexion et d'échanges entre la Confédération des Arts Martiaux et des Sports de Combat, le Ministère chargé des Sports, la Commission Nationale Paritaire Emploi-Formation (CPNEF) et le CNOSF, le groupe des experts en certification ont abouti, par arrêté du 26 novembre 2015, à la publication et l'enregistrement de ce nouveau CQP MAM au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

En partenariat avec la CPNEF et le cabinet Ithaque, une enquête sur le suivi socioprofessionnel des titulaires du CQP Karaté et Disciplines Associées (de 2011 à 2015) a été menée en décembre 2015.

Les résultats sont tenus à disposition.

LE DEJEPS :

La session de Voiron 2015 a été clôturée sur la base de 7 délivrances de diplôme du DEJEPS sur les 8 candidats présentés.

Compte tenu du coût élevé de la formation et de la nécessité de maîtriser les contenus, il a été décidé de solliciter une habilitation pour conduire le DEJEPS sans faire appel à un organisme de formation extérieur. La session DEJEPS 2015/2016 a donc été lancée en septembre dernier avec 14 stagiaires. Sur ces 14 stagiaires, nous

recensons 6 candidats en karaté, 3 en wushu, 3 en krav maga et 2 en arts martiaux vietnamiens.

Cette formation est répartie en temps de formation en présentiel sur 6 semaines et en formation à distance via la plate forme SPIRAL CONNECT.

Le certificat de body karaté :

3 formations de certifications de body karaté (deux en zone nord et une en zone sud) ont été organisées pour 124 stagiaires.

Une session de formation destinée à habilitier les ligues a été organisée en octobre dernier.

A ce jour, 19 ligues sont habilitées et sont désormais en charge de l'organisation de la certification de body karaté sur leur territoire.

La formation continue :

La formation des enseignants se poursuit également par la formation continue. Elle est au service de la professionnalisation des enseignants et des éducateurs sportifs. Ce dispositif donne le droit à chacun d'évoluer dans le sens de l'approfondissement pour acquérir des compétences complémentaires, apprendre de nouvelles choses, se remettre en question, pour comprendre et appliquer de façon différente, faire le point sur ses compétences et la valoriser, s'évaluer.

Un stage sur l'énergétique chinoise a été organisé les 21 et 22 février 2015, suivi par 17 stagiaires.

Fin 2015, des rencontres ont été organisées avec différents acteurs afin de poursuivre l'offre de formation continue, notamment sur les thèmes du « karaté santé » ou encore « Handi-Karaté et karaté Adapté », et « baby karaté ». Les sessions correspondantes seront organisées durant le 1^{er} semestre 2016.

3. Le développement

Pratique et représentation féminines :

La DTN a présenté, sur commande du ministère, un plan de féminisation qui comprend des axes de développement de la pratique et de l'accès des femmes aux postes à responsabilité. Le champ « phare » est le développement du body karaté ainsi que l'accès au self défense. Les effets des autres actions prévues par ce plan seront évalués en 2016/2017.

Pratique éducative et partenariats :

Le Karaté est présent en partenariat à tous les niveaux d'enseignement de la maternelle à l'université ce qui est une grande satisfaction et une grande réussite.

La FFKDA continue d'accentuer son partenariat avec le monde scolaire par le biais de sa convention avec l'UNSS et surtout de la signature cette année d'une

convention avec l'USEP, touchant les enfants scolarisés en élémentaire. L'USEP et la FFKDA, dans le respect de leurs spécificités et de leurs champs d'intervention, se sont engagés à établir une réelle coopération au service de l'éducation des enfants par le moyen d'une concertation permanente et la mise en place, au niveau national et territorial, d'actions coordonnées dans le domaine du karaté, de l'élaboration pédagogique des activités et de la formation de leurs animateurs et de leurs cadres.

Pratique adaptée :

Un cadre arrivé en 2015 à la fédération a été affecté au développement de la pratique des publics dits « cibles » par le ministère chargé des sports. Un recensement des clubs proposant une pratique adaptée a donc été possible et un référencement de ceux-ci dans l'handi-guide du ministère a été rendu possible en augmentant la lisibilité des actions et possibilités d'accueil. Il s'agit d'une belle réussite car peu de Fédération sont dans ce handi-guide. Des échanges réguliers avec le pôle ressources sport et handicap de Bourges ont été initiés.

Une collaboration a été mise en place avec la Fédération Française de handi-sport notamment pour labéliser les formations pour ouvrir des sections à l'attention des personnes touchées par le handicap.

Pratique santé :

Une commission sport/santé a été créée en 2015. La FFKDA, par son biais, a répondu à l'appel à projet du CNOSF. Il s'agit de :

- Promouvoir le karaté et les DA comme disciplines favorisant les bienfaits sur la santé, la prévention (obésité, cancer...), mais aussi comme outil d'accompagnement thérapeutique (obésité, cancer) pour tout public ;
- Accueillir des publics éloignés de la pratique (public déficient) pour un bien-être physique et psychosocial et leur permettre l'accessibilité à la pratique ;
- Instaurer un réseau entre les clubs et les structures de santé et d'handicap afin de devenir un partenaire actif ;
- Intégrer des modules santé dans les formations fédérales et d'Etat de la FFKDA ;
- Optimiser le partenariat avec la CAMI-sport et cancer.

Le karaté :

Le projet est de développer le karaté enfant et féminin.

Diplôme :

Le projet est de mettre en place un diplôme d'Etat Supérieur niveau bac+4.

4. La relation territoriale

Dans le cadre du changement annoncé du mode de gestion du CNDS au niveau territorial, la DTN s'est organisée sur une année pour accompagner les ligues et comités départementaux qui le souhaitent, à la mise en place d'une démarche projet, ou une mise en lien avec les interlocuteurs institutionnels ou soutien à la formalisation et la présentation de leur projet associatif aux partenaires.

7 conseillers techniques nationaux (Ayoub NEGHLIZ, Ludovic CACHEUX, Jonathan MARUANI, Claudio PETTINELLA, Gilles CHERDIEU, Franck BISSON et Franck RICHETTI) se sont vus affecter cette mission de conseil pour 20% de leurs attributions. A noter que ces changements ont impacté considérablement les modes de demande de subventions des ligues et comités départementaux, (dans les régions touchées en 2015). Une attente forte de la part des DR réside dans la formalisation d'un seul projet par région, englobant donc les ligues et comités qui la constituent. La nécessité de table ronde entre élus territoriaux a été ressentie et l'avenir tend vers cela.

Les plans de développement régionaux et départementaux ont été écrits et mis à disposition pour faciliter le travail de formalisation par les élus locaux, au titre de déclinaison-type du projet fédéral dans les territoires. 19 ligues et 27 comités départementaux ont sollicité la DTN suite à une difficulté de mise en conformité de leur fonctionnement avec les attentes de formalisation des DRJSCS, et ont, à ce jour, bénéficié du concours des CTS puis adopté les plans de développement fédéraux.

En parallèle, l'analyse des comptes rendus technique et budgétaire des ligues demeure une source importante d'informations pour la DTN sur leur fonctionnement. Il sera demandé à l'avenir un lien plus étroit entre la direction technique nationale et les directions techniques de ligue.

A cet effet, les DTL ont été contactés fin 2015 et des informations leur ont été demandées afin d'établir un état des lieux précis des ressources : statut, CV, objectifs, orientation professionnelle, points positifs et négatifs de leur exercice, motivations et éventuel souhait de renouvellement de candidature pour la prochaine olympiade. Une cartographie et des analyses ont pu être établies pour envisager l'avenir.

La même démarche a été effectuée auprès des RERF pour disposer d'informations plus précises sur leurs profils et constituer des équipes de formateurs.

A l'avenir une réorganisation progressive de la DTN va voir le jour. Le projet est de bloquer le nombre de cadres d'état au niveau national pour affecter les recrues aux comités régionaux au fur et à mesure.

5. Les disciplines associées

Conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 18 juillet 2014 accordant la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport, la FFKDA dispose de la délégation pour les disciplines suivantes : Yoseikan budo, krav maga, wushu, arts martiaux vietnamiens, arts martiaux du Sud-Est asiatique.

Un travail a été amorcé en 2015 pour uniformiser les fonctionnements, les organisations, les règlements de compétitions tout en préservant les spécificités de chaque discipline associée.

Les réelles différences en terme de structuration, d'organisation et de développement entre chacune d'entre elles, engendre des évolutions différentes.

En termes de chiffres :

Le wushu représentait, en 2015, 29% des licenciés des DA (13 735) suivi des AMV 28% (13 658), du krav maga 28% (13 507), du yoseikan budo 12% (5 656) et des arts martiaux du sud/est asiatique 3% (1 415).

Les actions significatives :

AMV :

Le développement de l'arbitrage est en cours et le rapprochement entre le secteur compétition de la fédération et l'encadrement des AMV devrait apporter des résultats en 2016. Il est constaté une réelle difficulté pour les AMV d'être accueillis par les ligues et comités départementaux d'une manière uniforme sur le territoire, avec les moyens requis pour organiser les manifestations sportives. Un travail d'amélioration des procédures et de formalisation des rôles des différents acteurs a été initié pour clarifier les positionnements.

Le krav maga :

Des stages internationaux ont été mis en place avec des experts au niveau national. Et 2 stages d'experts fédéraux ont été organisés en zone nord et sud.

La 1^{ère} coupe internationale de krav maga qui s'est déroulée en décembre 2015 a connu un succès en termes de qualité et de nombre de participants.

Le wushu :

L'intégration du wushu se fait progressivement et les zones se structurent. La lisibilité, récemment confirmée par le ministère chargé des sports, de l'adéquation de la filière de formation FFKDA avec les disciplines du wushu va tendre à développer encore la pratique. Les pratiquants peuvent désormais suivre l'ensemble des formations et certifications organisées par la fédération au titre de discipline associée, malgré l'existence d'une filière spécifique wushu parallèle.

2016 devrait apporter des changements majeurs dans la structuration des disciplines associées dans l'optique de la formalisation d'un seul projet fédéral décliné par l'ensemble des disciplines. Un appel à candidature pour des groupes de travail et de réflexion sera lancé dans chacune d'entre elles pour accélérer la mise en œuvre.

21 Création du nouveau site internet pour les ligues et comités départementaux

Il reste 5 départements qui n'ont pas migré leur site internet. Il leur est demandé de prendre rendez-vous avec le webmaster pour se faire. En effet à partir du 5 mars les mises à jour ne seront plus possibles.

Cela leur permettra d'être en adéquation avec le site de la fédération et ainsi permettre une meilleure communication et une meilleure visibilité aux ligues, départements et clubs.

25 Proposition d'acquisition d'un parking pour le siège social

La fédération souhaite acheter une place de parking supplémentaire pour un montant de 18000 euros pour son siège social.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité l'acquisition de ce parking.

26 Approbation du projet d'aménagement d'un local adjacent au siège fédéral, loué par la fédération

La fédération souhaite louer un local adjacent au siège. Il faudrait pour cela souscrire un emprunt de 100000 euros pour cet aménagement.

On est sur une location de 38000 euros à l'année et il faut faire des aménagements pour qu'il communique avec la fédération.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le projet.

27 Questions diverses

Question 1 :

Sur la cotisation fédérale, si on veut l'appliquer pour la nouvelle saison il est écrit qu'il faut avoir procédé à une AG avant. Est-il possible de demander une cotisation de 250 euros en disant que ce sera ratifié en AG ultérieurement.

Réponse :

C'est la ligue qui va fixer le montant. Le montant est de 250 euros par défaut sauf avis contraire de la ligue. Il n'y a pas besoin d'une AG pour ratifier la demande de cotisations.

Question 2 :

Faire remonter des informations pour les championnats des cadets. Ils ne peuvent plus changer de catégorie de poids. Le problème est celui des régimes des cadets qui ont des championnats départementaux en octobre et nationaux en Mai. La gestion du poids devient compliquée pour des jeunes de cet âge. Est-il possible de revenir sur cette disposition ou mettre des championnats de France plus tôt.

Réponse

A ce jour il est possible de changer de catégorie le jour de la compétition. L'an prochain il n'y aura plus ce texte il va être remplacé. Il sera possible de changer de catégorie de poids mais jusqu'à de 2 jours avant la compétition. Le professeur du club devra remonter l'information sur le changement de catégorie rapidement.

Cette disposition est faite pour répondre aux attaques selon lesquelles tous les tableaux devaient être refaits en raison des changements de catégorie ce qui entraînait un retard dans le déroulement des compétitions.

Donc cette année pas de changement de catégorie mais en juin la réglementation sportive sera réécrite.

Question3 :

Un problème est survenu à l'Open de France où les différentes délégations sont montées en minibus avec toutes leurs catégories de poids. Cependant le premier jour de la compétition les espoirs qui ne combattaient pas ont du payer les entrées alors que leur compétition était le lendemain.

Réponse :

Pour pallier cela il sera envisagé de procéder aux inscriptions de toutes les catégories d'âge dès le premier jour.

Question 4 :

Pour les déplacements en groupe notamment en car où il y aura des mineurs. L'autorisation parentale suffit elle pour être couvert.

Réponse :

En termes d'assurance la couverture n'est pas liée à l'autorisation des parents mais à la licence. Ils seront couverts à partir du moment où ils ont souscrit une licence.

Pour les mineurs il faut effectivement une autorisation parentale pour amener les mineurs en déplacement. Le club sera responsable des mineurs durant le déplacement.

Question 5 :

Une convention a été signée avec la fédération des clubs défense. Qu'en est-il de cette convention

Réponse :

Il s'agit d'une coopération entre les deux fédérations. La FFKDA amène son savoir faire et certaines ressources (arbitrage, intendance, savoir faire). Nous sommes partenaires dans l'organisation des championnats.

28 Remise des médailles fédérales.

Le président procède à la remise des médailles fédérales.

Le Secrétaire Général appelle Monsieur HOUNKPATIN Septime qui est en charge du service compétition.

Le Président, au nom de la F.F.K.D.A. lui remet la grande Croix d'Or de la Fédération.

Le Secrétaire Général appelle Philippe BOULET pour son action au sein des associations poursuivant un but d'intérêt général.

Le Président, la F.F.K.D.A. et au nom de l'Etat lui remet la médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports

Le Secrétaire Général clôt l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président

Le Secrétaire Général

Francis DIDIER

Alcino ALVES PIRES